

**INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT
DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS**

S.A. au capital de 44 274 913,25 €

Siège social : Immeuble EURALLIANCE – Porte A
2, avenue de KAARST - BP 52004 (59777) EURALILLE
456 504 877 RCS LILLE

Euronext - Compartiment C

Code Isin FR 0000124232

Communiqué

Assemblée générale mixte du 28 juin 2011 – Résultat des votes par résolution

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8 du code de commerce, il est précisé que, lors de l'assemblée générale mixte de la société qui s'est tenue le 28 juin 2011 sous la Présidence de M. Luc DOUBLET, à la Cité des Echanges, 40 rue Eugène Jacquet à Marcq-en-Baroeul (59700), le nombre total des droits de vote existants était de 2 903 273 actions. Il est précisé que 22 057 actions étaient auto détenues par la société dans le cadre d'un contrat de liquidité et privées de droit de vote. En conséquence, le nombre d'actions ayant droit de vote s'établissait à 2 887 216 actions.

De la feuille de présence certifiée par le bureau, il résulte que les actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir ou ayant voté par correspondance réunissaient 2 261 816 actions.

Au cours de cette assemblée, il a été donné lecture des rapports du Conseil d'administration, du Président ainsi que des Commissaires aux comptes. Les activités et résultats du groupe ont été présentés aux actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés clos au 31 décembre 2010 faisant apparaître un bénéfice net social de 1 792 625,62 € et un bénéfice net consolidé de 4 527 K€ (dont 3 155 K€ part du groupe).

Elle a notamment adopté les résolutions relatives à la distribution d'un dividende brut de 0,60 € par action, au programme de rachat d'actions, au renouvellement du mandat de 9 administrateurs et à la nomination de 3 nouveaux administrateurs, à la nomination de KPMG AUDIT NORD SAS comme Commissaires aux comptes Titulaire, à la refonte et à la mise en harmonie des statuts avec les dispositions légales en vigueur, à la nomination d'un censeur, aux délégations de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription.

L'assemblée générale a délibéré de la façon suivante sur les résolutions qui lui étaient soumises :

- PREMIERE RESOLUTION adoptée par 2 261 748 voix pour et 68 voix contre,
- DEUXIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- TROISIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 748 voix pour et 68 voix contre,
- QUATRIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- CINQUIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 806 voix pour,
- SIXIEME RESOLUTION adoptée par 2 241 413 voix pour et 73 voix contre,
- SEPTIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- HUITIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- NEUVIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 811 voix pour et 5 voix contre,
- DIXIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- ONZIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 811 voix pour et 5 voix contre,
- DOUZIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 811 voix pour et 5 voix contre,
- TREIZIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 811 voix pour et 5 voix contre,
- QUATORZIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- QUINZIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 811 voix pour et 5 voix contre,
- SEIZIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,

- DIX SEPTIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 811 voix pour et 5 voix contre,
- DIX HUITIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 811 voix pour et 5 voix contre,
- DIX NEUVIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- VINGTIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 743 voix pour et 73 voix contre,
- VINGT ET UNIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- VINGT DEUXIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- VINGT TROISIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- VINGT QUATRIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- VINGT CINQUIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 748 voix pour et 68 voix contre,
- VINGT SIXIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 748 voix pour et 68 voix contre,
- VINGT SEPTIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour,
- VINGT HUITIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 748 voix pour et 68 voix contre,
- VINGT NEUVIEME RESOLUTION rejetée par 204 000 voix pour, 2 054 532 voix contre et 3 284 abstentions,
- TRENTIEME RESOLUTION adoptée par 2 261 816 voix pour.

Marc VERLY
Directeur Général